

Edito ...

# //////////// Sommaire

/////////////// UUIIIIIIIIIUII U
Éditop.2
Rencontre avecp.3
Comptes rendus Conseilsp. 4-5
Comprendre le fonctionnement de la communep.6
La vie de la communep. 7-9
La vie des associationsp. 10-13
Infos diversesp. 14-15
Détentep.16
Travaux de la communep. 17
La bibliothèque p. 18
Agenda et État Civilp. 19
Infos pratiques et vivre ensemble p. 20

En cette nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour vous presenter tous nos voeux de sante, joies, bonheur Madame, Monsieur, pour vous et ceux qui vous sont proches. Que 2017 nous ap-2017 sera une date marquante pour le Chablais avec la porte paix et tolerance.

creation de deux entites nouvelles, la CCPEVA (Communaute de Communes du Pays d'Evian et de la Vallee d'Abondance) et Thonon Agglomeration qui regroupe les communes de l'ex Bas-Chablais, de l'ex Collines du Leman et Thonon les Bains. Tout d'abord un mot pour remercier les Presidents successifs de la 3CL, ainsi que l'ensemble des services pour leur implication durant 10 années au service de nos habitants.

Une page se tourne, Thonon Agglo, ce sont 25 communes de tailles différentes, de situations différentes, ayant des contraintes différentes, reunissant 85 000 habitants et qui ont decide d'unir leurs forces, leurs différences, leurs moyens et de les mettre au service de la population.

Pour la commune, 2017 sera l'année de naissance de notre nouveau PLV. Depuis près d'un an la commission chargée d'elaborer le nouveau document d'urbanisme et le conseil municipal se sont reunis à de nombreuses reprises et le PADD (Projet d'Amenagement et de Developpement Durables) a ete debattu en conseil municipal le 20 decembre. Ce document, colonne vertebrale du futur PLV, sera presente à la population dans les prochaines semaines. Si nous parvenons à tenir le rythme actuel, le futur PLV pourrait être approuve à la fin de l'année. Vous serez tenus informes regulièrement

A tous, je vous renouvelle nos vœux pour cette nouvelle année. de l'avancement de celui-ci.

Daniel CHAUSSEE

# 

Mairie: 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h. Le mercredi de 9 h à 11 h.

Tél. 04 50 73 95 74 Fax 04 50 73 98 57

Mél:communedarmoy@wanadoo.fr

Site: www.armoy.fr

Permanences du maire : sur rendez-vous



> Directeur de la publication : Daniel Chaussée

#### > Comité de rédaction : Delphine Berly, Jean-Pascal Cézard, Thérèse Cochard, Patrick Bernard, Yvan Salmeron, Martine Siéger

> Création et impression : Fillion Imprimerie

# MARC MIDROIT,

### SPÉCIALITÉ CONTRÔLES TECHNIQUES ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Nous avons rencontré Marc chez lui autour d'une tasse de café ; il nous parle de sa société de services qui réalise des prestations de contrôles, d'inspections et d'expertises dans les domaines du bâtiment et de l'industrie.

- Diagnostics immobiliers concernant l'amiante, la performance énergétique (chauffage, isolation,...), le mesurage, le plomb, le gaz, l'électricité, la perméabilité à l'air.
  - Ceux-ci sont destinés à garantir l'état du bien et sont nécessaires en cas de transaction sur celuici
- Contrôles réglementaires dans l'industrie, le tertiaire et les ERP (établissements recevant du public) concernant l'électricité, le gaz, les appareils de levage, les appareils sous pression. Ceux-ci sont destinés à garantir la sécurité des biens et des personnes.

#### Deux exemples:

1° les grues de chantier font l'objet d'un contrôle après montage et avant utilisation; on vérifie les freins d'orientation, de levage et de chariot, le contrepoids et les câbles, les capteurs de vent, on procède à des essais en charge

- 2° les hôtels et restaurants font l'objet d'un contrôle annuel concernant la sécurité électrique, l'alarme incendie et l'éclairage de sécurité.
- Thermographie infrarouge : à l'aide d'une caméra qui voit dans l'infrarouge, on décèle les températures au dixième de degré et des zones chaudes/froides. Cela permet de rechercher les défauts sur des câbles chauffant noyés en dalle ou des fuites sur des tuyaux en dalle, de contrôler l'isolation thermique d'un bâtiment de l'intérieur et de l'extérieur, de prévenir un risque incendie par recherche d'un échauffement dans les armoires électriques.

#### Quelle formation faut-il avoir?

Un niveau Bac + 2 dans les domaines électrique/ électrotechnique, la connaissance des certifications et des normes ; c'est une activité en développement, il y a de plus en plus d'exigences dans ce domaine, notamment de la part des assurances.

#### Les plus, les moins?

Ce qui est intéressant, c'est qu'on bouge beaucoup, on voit beaucoup d'installations, il n'y a pas de routine; on a de bonnes relations avec les clients, il y a aussi la satisfaction d'avoir détecté un risque susceptible de provoquer un danger. Ce qui l'est moins, c'est qu'il faut répondre à tout, des fois dans l'urgence, le fait de travailler souvent en extérieur quand il fait froid... et aussi la rédaction des rapports.

#### Des anecdotes?

Lors d'un contrôle électrique dans une maison pour personnes âgées dépendantes, j'ai été suivi toute la matinée par une vieille dame qui ne m'a pas quitté d'une semelle sans prononcer un seul mot! Je me souviens aussi d'une intervention dans une maison où une dame assez âgée me fait entrer dans une pièce emplie de fumée de cigarette et plongée dans l'obscurité, tous rideaux fermés en pleine journée, avec une table basse couverte de bouteilles d'alcool; je demande où est le tableau électrique, elle me dit attendez, on va boire un coup! devant mon refus, elle dit à son mari tu te rend compte, il ne boit pas! j'ai quand même pu faire mon intervention sans encombre!



# 4 Comptes-rendus

### **SÉANCE DU 4 OCTOBRE**

- Plan de financement de l'éclairage Route Vieille d'Armoy: Des travaux concernant l'éclairage public et l'enfouissement des lignes téléphoniques seront réalisés par le SYANE à la demande de la commune, pour un montant estimé de 135 922 euros, dont 87 083 euros à la charge de la commune.
- Autorisation de mise au rebut de 206 livres de la Bibliothèque, abimés, peu attractifs ou peu lus (certains seront présentés à la journée Troc'livres le 26 novembre).
- Point sur la procédure de révision du POS valant élaboration du PLU: Le cabinet Agence des Territoires a présenté à la commission chargée de travailler sur cette procédure ce qu'on appelle les enveloppes urbanisées qui délimitent les principaux groupements bâtis de la commune; cette étude permet d'évaluer les potentialités foncières comprises dans le tissu urbain existant, c'est-à-dire les capacités à construire en demeurant au sein des enveloppes urbanisées.

Compte-tenu des objectifs fixés dans la délibération de prescription, des constructions actuelles et des très nombreuses demandes d'autorisation d'urbanisme déposées récemment, la commune d'Armoy ne dispose plus que d'un potentiel de construction limité à échéance du PLU (en d'autres termes à l'horizon 2028). Par ailleurs, il faut tenir compte aussi des nouveaux textes en vigueur (qui visent l'urbanisation en priorité des espaces libres demeurant au sein des enveloppes urbanisées) et du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais (qui évalue le nombre de logement à réaliser par la commune pour répondre aux perspectives d'accroissement démographique).

En conséquence, la commission a conclu qu'il était nécessaire de sursoir à statuer dès maintenant aux autorisations d'urbanisme portant sur des secteurs en extension des enveloppes urbanisées afin de ne pas compromettre la réflexion sur le projet de territoire porté par le futur PLU. Mon-

sieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider les conclusions de la commission.

Apres débat, le Conseil n'émet pas d'objection à sursoir à statuer.

### **SÉANCE DU 8 NOVEMBRE**

- Approbation du procès-verbal du 4 octobre : il est précisé que le point relatif au sursis à statuer n'a pas fait l'objet d'une délibération, pas nécessaire en l'occurrence ; l'avis de tous les membres du Conseil n'a pas été demandé formellement, même si sur le fond il n'y a pas eu d'objection.
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente : Un dossier sera déposé auprès de la Région dans le cadre d'un nouveau "plan en faveur de la ruralité" pour une subvention de 9 820 euros (le budget global de ces travaux est de 49 100 euros, dont 11 400 euros à la charge de la commune compte-tenu des diverses subventions attendues).
- Attribution d'une subvention de 300 euros à l'association l'Echo du Haut Chablais (école de musique).
- Cabinet infirmier d'Armoy Cession du droit au bail professionnel et signature d'un avenant au bail : Après avoir pris connaissance de la déclaration de cession de patientèle concernant le cabinet infirmier, le Conseil décide d'agréer la cession du droit au bail et le Cessionnaire comme nouveau locataire.
- Intercommunalité: Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté d'agglomération issue de la fusion de la CC du Bas Chablais et de la CC des Collines du Léman avec extension à la commune de Thonon-les-Bains: Après avoir pris connaissance des textes régissant les modalités d'un accord local sur ce sujet, le Conseil approuve à l'unanimité de fixer à 67 le nombre de sièges (au lieu de 54 résultant de la procédure légale) du conseil communautaire de la communauté issue







- de la fusion, dont un pour la commune d'Armoy.
- Réflexion sur l'aménagement du bâtiment mairie et salle polyvalente; intervention du CAUE: la commission en charge de ce dossier a rencontré un représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute Savoie; celui-ci a proposé une convention pour étudier les problématiques de fonctionnalité, d'accessibilité et éventuellement d'extension du bâtiment (pour une contribution de 2 600 euros) et une convention avec un intervenant habilité par le CAUE (pour 226 euros la vacation d'une demi-journée de travail).. Le Conseil autorise la signature de ces deux conventions.
- PLU: réalisation du diagnostic agricole: il est confié à l'Agence des Territoires qui sera assisté par un agriculteur représentant la Chambre d'Agriculture.
- Dissolution de la CC des Collines du Léman : le solde financier de la CCCL présente un excédent ; dans ce cadre, une somme de 113 000 euros sera reversée à la commune d'Armoy.



### **SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE**

- Révision des tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : la plupart des tarifs (photocopie, location de salle et de vaisselle, concession au cimetière, ...) sont reconduits sans changement par rapport aux tarifs 2016.
- Décompte final de l'opération "route du Lyaud" : le coût de l'ensemble des travaux mis en œuvre par le SYANE s'élève à la somme de 119 687 euros dont 66 444 à la charge de la commune.
- Budget: Autorisation d'engager des dépenses d'investissement nécessaires pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 avant le vote du budget.
- Personnel communal; mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- et d'aménagement retenues pour le développement futur de l'ensemble du territoire communal. Trois axes stratégiques ont été retenus par les élus lors d'un séminaire qui s'est tenu le 15 novembre :
- 1. Mettre en œuvre une politique urbaine en faveur du maintien de la cohésion sociale et du confortement de la vie du village.
- 2. Préserver notre patrimoine environnemental et culturel et améliorer le cadre paysager.
- 3. Valoriser le potentiel économique local, chaque axe étant lui-même décliné en orientations induites et en objectifs à mettre en œuvre.
  - Après débat, le Conseil considère que le PADD est suffisamment avancé pour être soumis à concertation avec la population.
- Urbanisme : instauration d'un périmètre de prise en considération: au regard du peu de foncier encore disponible au Chef-lieu au sein de l'enveloppe urbanisée pour satisfaire aux besoins de diversification du parc de logements, et aux abords de la mairie pour satisfaire aux besoins en équipements publics et collectifs, dans un souci d'intérêt général et afin de pouvoir s'opposer aux demandes d'utilisation du sol susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreux le projet de confortement et de valorisation de ce secteur, il est proposé l'instauration d'un périmètre de "prise en considération" permettant de sursoir à statuer pendant une durée de deux ans sur les demandes d'autorisation d'urbanisme qui viendraient à être déposées à l'intérieur de ce périmètre. (délibération approuvée à la majorité, 3 votes contre et 2 abstentions)
- Urbanisme: poursuite des procédures d'élaboration du PLU de la commune et de modification n° 6 du POS par la communauté d'agglomération au 1er janvier 2017: à partir du 1er janvier 2017, c'est la nouvelle communauté d'agglomération qui sera compétente en matière d'urbanisme; il est donc demandé la poursuite et l'achèvement par la communauté d'agglomération des deux procédures en cours.
- Communauté d'agglomération : élection des conseillers communautaires : Monsieur Chaussée (titulaire) et Madame Siéger (suppléant) sont élus.

### **SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE**

- Urbanisme : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : Ce document définit les orientations générales d'urbanisme





# 6 Comprendre le fonctionnement de votre commune

#### CORRESPONDANT DÉFENSE

# LE CORRESPONDANT DÉFENSE



Créée en 2001, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien arméenation et à promouvoir l'esprit de défense. Son rôle est d'associer tous les citoyens aux questions de défense.

Le correspondant défense est désigné au sein de chaque conseil municipal au début de la mandature ; c'est un interlocuteur privilégié des administrations et des autorités civiles et militaires du dépar-

tement et de la région sur les questions de défense.

Au niveau local, les correspondants défense des différentes communes (il y en a un dans chaque commune) sont épaulés par le Délégué Militaire Départemental (DMD), qui organise régulièrement des réunions d'information en liaison avec la Préfecture ou la Sous-Préfecture (une rencontre a eu lieu à la Sous-Préfecture de Thonon le 7 décembre dernier).

Le correspondant défense a pour mission de servir de relais auprès des citoyens de sa commune concernant la politique de défense de la France, de sensibiliser les jeunes et le monde enseignant aux enjeux de l'enseignement de défense afin d'aider les jeunes à comprendre les valeurs qui fondent la République (dans le cadre des cours d'éducation civique en classes de 3° et de 1ère), d'encourager des cérémonies commémoratives et des opérations de "transmission de la mémoire" avec le soutien de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG).

Le correspondant défense informe aussi les

jeunes désireux de prendre part à la défense sur les possibilités d'engagement dans l'armée active, sur les périodes d'initiation ou de perfectionnement, sur le volontariat et la réserve militaire. Pour tous les jeunes qui veulent en savoir plus sur ces possibilités, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), basé pour notre département à Annecy (1, rue de l'Intendance 04 50 66 67 88) tient une permanence à Thonon au château de Sonnaz les 3° mercredis (de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30) et les 4° mercredi (de 9 h 30 à 12 h) tous les mois.

# AVIS AUX JEUNES QUI VONT AVOIR 16 ANS : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS FAIRE RECENSER EN MAIRIE!

Cette démarche est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté, pour s'inscrire à l'examen du permis de conduire et au baccalauréat.









### 11 NOVEMBRE

Cette année la commémoration du 98° anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulée sous une pluie battante. Les enfants du groupe scolaire Armoy/Le Lyaud sont venus en nombre accompagnés de leurs institutrices pour chanter la Marseillaise devant leurs parents et une foule nombreuse, sans oublier la batterie-fanfare. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts de la commune pour clôturer cet instant de souvenir. Une belle cérémonie qui s'est terminée à la salle polyvalente par le traditionnel verre de l'amitié. Pendant celui-ci, les enfants d'Armoy élèves de la classe de 6° du collège Champagne ont raconté le vécu des habitants de la commune en 1916:

#### Cléa

En 1916, Armoy, qui avait perdu 7 de ses jeunes gens dans les combats de 1914 à 1915, souffre du décès de 3 nouveaux soldats. Le 15 juillet, Joseph-François BONDAZ, soldat de 2° classe au 53° bataillon de chasseurs alpins et âgé de 21 ans est mentionné comme "disparu au combat" dans la Somme.

#### Chloé

Le 1<sup>er</sup> octobre, Isidore-Julien COMTE, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 51<sup>e</sup> bataillon de chasseurs et âgé de 20 ans, est tué sur le champ de bataille, encore dans la Somme. En pleine guerre des tranchées, les combattants doivent faire face aux intempéries, à l'angoisse, aux horreurs du front, aux poux et aux dangers provoqués par les armes de destruction massive utilisées au front.

#### Owen

Mais en 1916, c'est aussi la bataille de Verdun, l'une des batailles les plus longues et les plus meurtrières de cette guerre. Des centaines de milliers de soldats français et allemands y participent. Voici un extrait d'une lettre d'un poilu, qui date du 15 juillet 1916 :





"Mes chers parents, je suis encore vivant et en bonne santé, pas même blessé alors que tous mes camarades sont tombés aux mains des Boches".

#### Fahra

"Ils nous ont fait souffrir les 1 000 horreurs, liquides enflammés, attaques, gaz asphyxiants. Ah Grand Dieu! Ici seulement c'est la guerre. Je suis redescendu de 1ère ligne ce matin, je ne suis qu'un bloc de boue et j'ai dû faire racler mes vêtements avec un couteau car je ne pouvais plus me traîner, la boue collant après mes jambes."

#### Marie

"J'ai eu soif, j'ai connu l'horreur de l'attente de la mort sous un tir de barrage inouï. Je tombe de fatigue, voilà 10 nuits que je passe en 1ère ligne. Je vais me coucher, au repos dans un village à l'arrière, où cela cogne cependant. J'ai sommeil, je suis plein de poux, je pue la charogne des macchabées, je vous écrirai dès que je vais pouvoir"

#### Eléa .

Pendant ce temps, on continue à vivre tant bien que mal à Armoy en 1916. La commune compte environ 200 habitants. La majorité des chefs de famille travaille dans l'agriculture. On recense aussi quelques artisans, des maçons et des menuisiers et des ouvriers à l'usine de plâtre. Le maire Jean-Marie DUBOULOZ et la municipalité doivent gérer le quotidien de la commune.

#### Clara

Il faut régler l'assistance aux vieillards et aux familles nombreuses, assurer l'assistance médicale gratuite et s'occuper des réquisitions et du rationnement. Le conseil municipal s'attelle à quelques travaux comme le nivellement de l'ancien cimetière pour en faire une place publique, la construction d'égouts et le règlement des opérations d'adduction d'eau.

# **REPAS DES AÎNÉS**

Le samedi 3 décembre dernier nos ainés se sont retrouvés autour du traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS.

Ambiance alsacienne avec une succulente choucroute accompagnée de bons vins suivie d'une salade de fruits et d'une rissole. La joie de se réunir, de discuter, de rire, d'échanger était au rendez-vous.

Après quelques mots d'accueil du maire, de jeunes violonistes ont interprété de jolis morceaux puis l'animateur et sa charmante et talentueuse chanteuse ont lancé leurs premières notes créant une ambiance, permettant aux aînés de fredonner quelques chansons et de danser.

Ce fut un moment convivial et chaleureux que tous ont apprécié et une riche idée pour se connaître au sein de notre commune.



### **CONCERT DE L'EPIPHANIE**

De nombreux mélomanes n'ont pas hésité à braver le froid ce vendredi 9 janvier pour venir assister au concert.

C'est dans une ambiance très chaleureuse que le groupe d'accordéonistes "Accordéami" et la Chorale "Double X" nous ont livré un magnifique récital.

Beaucoup de professionnalisme et d'originalité qui n'ont pas laissé insensible l'assistance qui, avec beaucoup d'enthousiasme, a participé à rendre cette soirée encore plus agréable.

Un magnifique bouquet final nous a été donné par les deux groupes, qui de concert, ont joué et chanté "Oh when the Saints Go Marching in" également chantonné par l'assistance.

A l'issue de cette belle soirée, et malgré une température glaciale, nous nous sommes tous retrouvés sur le parvis de l'église, afin d'y déguster un bon vin chaud et de bonnes galettes des rois.

Un grand merci à ces deux groupes, aux organisateurs et bien sûr aux nombreux mélomanes présents.





### **LE PLU**

2016 aura été l'année de mise en route de l'élaboration du nouveau PLU.

2 réunions publiques ont été organisées pour présenter la procédure et ses enjeux.

La commission de révision du POS s'est réunie plusieurs fois en compagnie des représentants de l'"Agence des Territoires" et un séminaire d'un après-midi a réuni l'ensemble des conseillers municipaux pour débattre des enjeux de ce futur PLU.

L'ensemble de ces travaux a permis de réaliser le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) qui a été présenté et débattu en conseil municipal le 20 décembre.

Ce document, qui sera la colonne vertébrale du futur PLU, sera présenté à la population dans les semaines à venir. Si nous parvenons à tenir le rythme actuel, le nouveau PLU pourrait être approuvé à la fin de l'année.

Par contre, à défaut d'approbation avant le 27 mars, ce qui sera le cas, à partir de cette date, et comme le veut la loi ALUR, c'est le RNU (règlement national d'urbanisme) qui s'appliquera sur la commune.

#### Les conséquences :

- Plus de documents d'urbanisme sur la commune (le POS devient caduc).
- C'est le préfet qui délivre les autorisations d'urbanisme.

Des incertitudes existent encore à ce sujet, mais il faut se préparer à cette éventualité.

A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, date du passage en communauté d'agglo, c'est désormais cet établissement qui a la compétence urbanisme. Nous continuerons bien sûr à instruire notre révision de POS mais sous le contrôle et la responsabilité de l'agglo.

### **NOUVELLE AGGLO**

Un nouvel EPCI vient de voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : THONON AGGLOMERATION Thonon Agglo pour faire court, regroupe l'ancien Bas-Chablais, l'ancienne 3CL, et la commune de Thonon.

Thonon-Agglo, ce sont 25 communes de tailles et de situations différentes, réunissant 85 000 habitants et qui ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens au service de la population.

67 conseillers d'agglo ont été élus au sein des communes pour les représenter et ils se sont réunis le vendredi 13 janvier pour élire le bureau.

Le Président élu est Jean NEURY, ex Président de la CCBC. Jean DENAIS maire de Thonon et Joseph DEAGE maire du LYAUD, ex Président de la 3CL étant respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vice-président, suit une liste de 12 vice-Présidents.

Pratiquement qu'est ce qui va changer : Dans un premier temps, la volonté des élus est de maintenir, voire d'améliorer le service à la population à coût constant. C'est-à-dire que le montant en bas à droite de votre facture de taxe d'habitation et de votre facture de taxe foncière ne sera pas majoré du fait du passage en Communauté d'Agglo.

Par contre le fait de représenter un territoire de 85 000 habitants et 25 communes permettra de réfléchir à une autre échelle, d'avoir une vision de territoire et de peser au niveau des instances départementales, régionales et autres.







### 10 Vie des associations

### **EXPO**

Pour la 22° fois, l'exposition artisanale organisée par le Foyer Rural Armoy-Le Lyaud était au rendez-vous, le dimanche 6 novembre dernier. Une vingtaine d'exposants, parfois nouveaux, pleins de talent et d'imagination, ont présenté leurs créations.

En détailler la liste serait trop long, mais il y avait le choix et la qualité! Et, pour deux d'entre eux, les bénéfices étaient destinés à la solidarité (association Alzheimer, Virade de l'Espoir).

Le deuxième niveau présentait également les poèmes que les enfants de l'accueil périscolaire du groupe scolaire avaient réalisés au cours de l'année précédente. Un travail formidable (merci à Céline, leur animatrice) et de réelles qualités d'écriture. Les poètes de demain, qui sait ?

Merci à tous les exposants et au public pour leur fidélité et leur participation toujours sympathique. Retenez déjà la date de l'édition 2017 : dimanche 30 octobre (et peut-être samedi 29 après-midi). Les exposants seront tous installés au niveau supérieur de la salle polyvalente d'Armoy, et pourront faire acte de candidature à partir du mois de juin.



### FESTIVAL DE THÉÂTRE

Le théâtre sera une nouvelle fois mis à l'honneur à la salle polyvalente d'Armoy les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 février 2017.

Deux week-ends qui nous permettront de rencontrer, découvrir, partager en toute convivialité des moments magiques où le rire succède aux larmes, où l'étonnement cède la place à l'émotion. Les deux pièces "Brassens et les femmes" et "Les soliloques du pauvre" nous amèneront même à pousser la chansonnette....

Ces 6 jours nous donneront bien sûr l'occasion de rencontrer les comédiens, nous permettant d'entrer dans le monde des coulisses, de mieux connaître les personnes qui se cachent derrière chaque personnage et surtout de leur dire merci, merci pour la qualité des spectacles, merci de faire de ce festival une fête pour les spectateurs.

Afin d'accueillir au mieux un public de plus en plus nombreux nous apporterons quelques modifications pour accéder aux salles.

Retrouvez tout le programme:

- sur notre site www.festival-theatre-armoy.fr
- sur Facebook Festival de Théâtre d'Armoy
- dans les commerces et bibliothèques.





Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr





### **COMITÉ DES FÊTES**

#### Noël des enfants

Le samedi 17 décembre, le Père Noël est venu à Armoy pour passer un bon moment avec les enfants et ramasser le courrier dans sa boîte aux lettres située devant la mairie.

Après avoir lu quelques lettres, il a écouté les enfants chanter "Petit Papa Noël" et, après des photos et des bisous rien que pour lui, il est reparti afin de retrouver ses lutins.

Les enfants ont colorié de petites cartes qui ont décoré joliment le sapin de Noël qui trônait dans la salle des fêtes, et ils ont pêché à la ligne pour leur plus grande joie tout en dégustant un délicieux chocolat chaud et en savourant gâteaux et clémentines !!!.... Les parents et amis tranquillement assis autour d'un bon vin chaud dégustaient eux aussi gâteaux et clémentines !!!.... Ce fut un moment d'émotion et de partage dans la magie de Noël.





### **APE**

Le loto du 19 novembre s'est très bien déroulé. avec un nombre d'entrées plus élevé que les années précédentes (231). Les donateurs ont encore été très généreux (console de jeux, forfaits de ski, repas offerts, dons d'argent...). Nous tenons à les remercier encore!

Le 10 décembre a eu lieu la vente de sapins. Cette année nous avons opté pour un nouveau fournisseur, nous avons vendu une soixantaine de sapins au total.

Il y avait également la vente de fruits (clémentines, dattes, kiwis et figues).

Pendant que les enfants profitaient du Père Noël et des loisirs créatifs, leurs parents pouvaient déguster du vin chaud maison, du chocolat chaud ou du thé de Noël, accompagnés des traditionnelles crêpes.

De plus, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école avant les vacances afin de leur offrir des friandises.

Comme chaque année, l'APE a mis en vente ses calendriers regroupant des photos inédites de toutes les classes.

Le samedi 21 janvier, l'APE a organisé sa traditionnelle belote au Lyaud.

Dès le mois de février débutera la vente des cartes menu lasagnes. Les membres de l'APE passeront chez chaque habitant des villages d'Armoy et du Lyaud.

Les menus lasagnes seront à retirer sur le parvis de l'école le vendredi 24 mars.









### **GOUTTES DE VIE**

### Résolution n°1 : cette année je donne mon sang !

Les réserves en produits sanguins restent fragiles malgré la mobilisation des donneurs de sang qui ont manifesté leur générosité durant la période des fêtes de fin d'année. Il est donc nécessaire de rester solidaire et de donner régulièrement!

En 2017, les objectifs de prélèvement en produits sanguins demeurent constants, 1 400 dons sont attendus chaque jour sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes-Auvergne pour répondre aux besoins des malades (10 000 dons/jour sont nécessaires pour la France entière.)

Face aux besoins constants, c'est la générosité des donneurs qui permet d'atteindre l'autosuffisance nationale. Donner son sang, c'est consacrer une heure de son temps pour faire un geste solidaire et vital!

"Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!". Parce qu'aujourd'hui, nous partageons toujours plus via les réseaux sociaux et les sites collaboratifs, il existe un espace bien plus fort pour le partage: celui de donner son sang.

Aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée (5 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges).

Le don du sang est donc primordial chaque jour, en temps normal comme pour les situations exceptionnelles. Restons tous mobilisés!

Alors notez bien les collectes de l'année 2017 :

- Mercredi 19 avril
- Mercredi 19 juillet
- Mercredi 25 octobre





# LES INCROYABLES COMESTIBLES ARMOY/LE LYAUD

Depuis une année, les espaces d'aromatiques, de légumes, de fruits et de fleurs des incroyables comestibles se sont installés sur Armoy et Le Lyaud, accueillis avec enthousiasme par les habitants.

Petits et grands ont commencé, avec bonheur, à récolter librement et à prendre soin de ces espaces.

Au cours de l'année 2016, nous nous sommes rencontrés :

- autour de différents ateliers: conception d'espaces, création de buttes en lasagnes, aménagement et plantation des bacs, semis de tomates, bouturage de petits fruitiers à l'étouffé...
- pour des cueillettes collectives, des visites de jardins.
- autour d'apéritifs "partagés" avec échanges de recettes.

Une belle dynamique locale fondée sur le partage commence à se développer sur Armoy et Le Lyaud, premières communes du Léman 74 à avoir réalisé des espaces de comestibles à partager. Elles sont maintenant suivies par Orcier, Cervens, Margencel, Massongy, Féternes, Neuvecelle, Vailly, Allinges et Thonon.

Nous remercions chaleureusement nos deux municipalités pour leur accueil et leur soutien.

A l'occasion de la nouvelle année, nous proposons des rendez-vous réguliers autour des bacs des deux communes, chaque 3° samedi du mois (18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre) à 17 h, suivis d'un apéritif "partagé".

Si vous souhaitez planter devant chez vous quelques plants de comestibles à partager, nous aider, participer à nos ateliers gratuits autour du jardin...n'hésitez pas à nous rejoindre... bonne humeur assurée!

Les Incroyables comestibles d'Armoy/ Le Lyaud 06 74 96 01 26.



### **CLUB DE TENNIS**

Selon le souhait des présidents des deux associations, l'association Tennis Club Le Lyaud va fusionner avec l'association du tennis d'Armoy courant 2017. Pour rappel, le bureau du Tennis Club Le Lyaud compte déjà parmi ses membres des habitants des deux communes.

L'association changera de nom afin de représenter les deux villages.

L'association veut porter le projet ambitieux d'emmener les enfants de l'école de tennis une journée à Roland Garros, cette fusion permettra peut-être d'en emmener un plus grand nombre.

## **COMITÉ DES FÊTES** PROCHAINES MANIFESTATIONS

#### > MARDI 28 FÉVRIER : CARNAVAL DES ENFANTS

Nous les espérons nombreux, déguisés, accompagnés de leurs parents qui peuvent, eux aussi, se parer de leurs plus beaux artifices. Jeux, goûter les y attendent (crêpes et gâteaux seront les bienvenus).

#### > SAMEDI 13 MAI

Pour la première fois, il sera organisé un :

#### CONCOURS DE PÉTANQUE.

Ce dernier se déroulera au stade des Pins. Inscription avant la fin du mois d'avril pour pouvoir constituer les équipes.

> SAMEDI 24 JUIN et toujours pour la première fois, FÊTE DE LA MUSIQUE à Armoy.

Plusieurs groupes musicaux seront présents. Si certains musiciens armoisiens veulent se joindre à nous, ils seront les bienvenus.

Pour toutes ces manifestations, des informations plus précises vous seront communiquées par voie d'affichage, distribution de flyers, et vous pourrez également les retrouver sur le site de la mairie dans la rubrique Associations puis Comité des fêtes.

Nous comptons sur vous afin que notre commune puisse vivre d'excellents moments de convivialité et de partage.

Si certains d'entre vous veulent nous rejoindre ou nous aider lors des manifestations, ils seront accueillis avec plaisir.

Contact et inscription : comitedesfetesarmoy@gmail.com ou Mme BERNARD Nanou au 04 50 70 79 93













### LE RÉSEAU PUBLIC EN FIBRE OPTIQUE DU SYANE :

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET AVANCEMENT SUR LA COMMUNE D'ARMOY

La fibre optique pour tous: tel est l'objectif du réseau public départemental en fibre optique déployé par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique (SYANE) depuis 2013. Tourné en priorité vers le monde économique, il doit permettre de raccorder, dans une 1ère phase de 5 ans, la grande majorité des entreprises et près de la moitié des logements haut-savoyards, puis 90 % des foyers à l'horizon 10-12 ans. Montant des investissements : plus de 300 M€, dont 131,5 M€ HT pour la 1ère phase. Sur le périmètre des agglomérations d'Annecy, d'Annemasse, de Cluses et de Thonon-les-Bains, le réseau fibre optique vers les logements est déployé par l'opérateur Orange.

L'ouverture à la commercialisation des services numériques très haut débit pour les professionnels situés à proximité des artères principales est prévue progressivement à partir de 2018 pour la commune d'Armoy. La couverture des logements sur la commune d'Armoy est prévue en deux temps, avec une 1<sup>ère</sup> phase planifiée en 2017-2019 (secteur est de la commune) et une 2<sup>e</sup> phase planifiée en 2019-2025 (autres secteurs). Les zonages ont été présentés en novembre 2014 aux élus de la Communauté de Communes des Collines du Léman.

Pour plus d'information, les cartes détaillées par Communauté de Communes sont en ligne sur le site internet du SYANE : www.syane.fr

Dans l'attente de la couverture très haut débit, les solutions satellitaires peuvent permettre de répondre aux problèmes de débits limités. Pour les foyers et entreprises inéligibles au haut débit, le SYANE et le Conseil Départemental portent conjointement un "Plan Satellite" qui permet de bénéficier d'une aide financière de 300 € pour l'achat d'un kit satellitaire.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Notez bien le rendez-vous du 8 avril, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues!





### **ELECTIONS**

#### Elections présidentielles :

1<sup>er</sup> tour : dimanche 23 avril 2<sup>e</sup> tour : dimanche 7 mai

#### Elections législatives :

1er tour : dimanche 11 juin 2e tour : dimanche 18 juin

Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 19 h. Une rencontre est prévue le samedi 11 mars à 11 h en mairie, pour la remise de leur première carte électorale aux jeunes nouvellement inscrits.







### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre, l'antenne du Chablais du Centre Généalogique de Savoie s'était déplacée à Armoy pour parler généalogie et histoire locale. Les visiteurs ont pu apprécier différents panneaux qui narraient l'histoire et l'évolution de la commune au cours des siècles, ainsi que quelques beaux arbres généalogiques de personnes originaires de la commune ou de sa voisine Le Lyaud. Bien que n'ayant pu constater un déplacement massif, les différents échanges et commentaires recueillis ici et là nous laissent penser que nos objectifs ont été atteints, à savoir intéresser les habitants à l'histoire et au patrimoine de leur village, mais aussi à la généalogie.

Messieurs Daniel Chaussée, maire d'Armoy, et Joseph Déage, maire de Le Lyaud nous ont honorés de leurs visites et ont lu avec intérêt les différents documents exposés.

Nous avons accueilli des invités qui, pour certains, avaient parcouru beaucoup de kilomètres: André Burnet et ses "Armoiries sur Ardoise", "l'Association Valaisanne d'Études Généalogiques", "Généalogie en Corrèze", "Généaprime "(livres, revues et arbres généalogiques), "l'Antenne du Faucigny". Nous vous présentons ci-dessous un extrait de la partie généalogique de cette exposition qui vous donne aussi un aperçu sur les raisons qui conduisent les recherches généalogiques à rejoindre l'histoire qu'elle soit locale, nationale ou universelle:

- Les registres paroissiaux et l'état civil, comme le 1<sup>er</sup> registre paroissial de la commune.
- La "Lettre de l'oncle Jacques" qui nous relie à un fait historique au temps de la Révolution Française (5 juillet 1800 16 messidor an VIII) et conservée dans les registres de la paroisse d'Abondance et dont voici la transcription: "Monsieur et cher ami, vu les certificats exhibés par le porteur de la présente et les raisons qu'il a de se marier en secret avec la Dlle folliet, vous pouvez, monsieur, en supposant d'ailleurs toutes préparations préalables, donner la Bénédiction nuptiale, sans aucune proclamation canonique dont dispense, au Sr Antoine Marigny de Chalon.s.S. dont la liberté est constatée,



et à Dlle Michelle Andréa Folliet d'Abondance avec le secret et la prudence nécessaires pour prévenir toute esclandre qu'on paroit craindre, les parents ayant donné le consentement requis. Charmé de cette occasion pour vous renouveler mon amitié, et le sincère attachement avec lequel je ne cesse d'être, Monsieur, votre très affectionné Serviteur Bouvet Rév.P."

- Les différents rôles de recensement pour la levée de taxes et impôts qui nous permettent de retrouver les noms les plus anciens qui perdurent dans la commune depuis des siècles : La Taille Bernoise de 1550, la Gabelle du Sel de 1569, la Capitation Espagnole de 1742 à 1748.

Parmi les quelques panneaux exposés, on a pu admirer celui de "Ma première Généalogie", spécialement élaborée pour les jeunes enfants car il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser à son histoire familiale. Les enfants sont curieux, posent des questions et les réponses sont souvent données par les grands-parents ou arrière-grands-parents, ce sont eux qui connaissent le mieux le tissu familial.

Le Centre Généalogique de Savoie, antenne du Chablais, vous accueille tous les derniers samedis du mois à Thonon-les-Bains, pour sa permanence/conférence, de 14 h à 17 h, au Château de Bellegarde, salle d'audience de l'Ancien Tribunal.

Andrée Wurry, responsable pour le Chablais







### **POÈME**

#### MARS...

... Avec sa robe de bourgeons
et ses premières fleurs, il vient nous
annoncer le renouveau.
Quoique cette année, il a, hélas, fait
bien des faux départs.
Dame nature semblait lui échapper.
Mais à présent les retrouvailles sont là...
Certes, quelle bataille! Mais enfin
la terre, toute essoufflée de cet étrange
hiver se tend vers le printemps,
celui de la renaissance et de l'espérance.
A nous, malgré les aléas de la vie,
de suivre son exemple.

Josiane

### INSOLITE...



Vue d'hiver ; une toile d'araignée en magnifique napperon que nous offre dame Nature.

# Recette Fricassée de cayon

En patois savoyard, le mot «caion» désigne le cochon. Ce plat traditionnel est revenu à la mode dans les restaurants savoyards.

Il en existe plusieurs versions, celle-ci est la plus simple et la plus ancienne si l'on en juge par sa place dans de vieux livres de cuisine savoyarde.

#### Pour 4 personnes:

- 1 kg de filet de porc frais
- ½ bouteille de vin rouge de Savoie (Mondeuse ou pinot)
- 100 g de lard gras frais
- 100 g de crème fraiche
- 2 oignons thym laurier

Faire une marinade avec le vin rouge, les oignons émincés, le thym et le laurier.

Découper la viande en très gros cubes et placer ceux-ci dans la marinade pendant 24 heures environ.

Bien égoutter, faire fondre dans une cocotte le lard, y placer les morceaux de viande avec un peu du liquide de la marinade.

Laisser cuire à petit feu, à couvert, pendant un peu moins de 2 heures.

Ajouter au fur et à mesure du jus de la marinade si le besoin s'en fait sentir, cette fricassée doit être moelleuse.

En fin de cuisson deux possibilités:

- ou bien ajouter de la crème, bien remuer et ensuite placer dans un bol hors du feu une louche du liquide de la cocotte en tournant sans cesse avec une cuillère en bois, Reverser le tout dans la cocotte en poussant un peu le feu avant de servir
- -L'autre possibilité consiste à ne pas utiliser la crème.

  Mais il faut aussi mentionner une variante très importante
  qui concerne la nature de la viande utilisée par ce civet.

  On obtient une préparation particulièrement moelleuse
  en utilisant non pas du filet mais du jarret de porc frais, il
  convient alors de bien dégraisser le jarret, d'enlever les
  fibres et de couper le jarret en 6 ou 7 morceaux.









#### DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 73 99 94 pellieux.l@wanadoo.fr

### **AIRE DE JEUX**

La finalisation de l'aire de jeux a été réalisée avec l'installation de 3 nouveaux éléments, 2 jeux à ressort et une araignée pour les enfants de 3 à 10 ans. Cet ensemble permettra aux enfants accompagnés de leurs parents de passer d'agréables moments.



#### **ROUTE VIEILLE**

Installation d'un éclairage public et réaménagement de l'éclairage au Crêt Sainte Marie.

### **TRAVAUX PRÉVUS EN 2017**

- La sécurisation du cheminement piéton le long de la RD26 entre le garage Renault et le carrefour des Prés Carrés ainsi que l'enfouissement des lignes moyenne tension, basse tension et téléphonique. Un éclairage urbain sera également mis en place dans cette zone.
- L'installation de ralentisseurs au Plan Cabaret pour réduire la vitesse
- Mise en accessibilité de la salle polyvalente
- Suppression des cabines téléphoniques par France-Télécom, et projet de transformer la cabine du centre du village en cabine "livre service", lieu d'échange gratuit de livres.

### **MISE EN SERVICE** D'UN DÉFIBRILLATEUR : **UNE AVANCÉE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS**

Un DAE (Défibrillateur Automatique Externe) est maintenant installé au cœur de notre village, sur la place des commerces, contre le mur du cabinet infirmier. Cet endroit nous a semblé être au plus près des lieux les plus fréquentés au quotidien : l'ensemble des commerces, le pôle infirmier et kiné, l'hôtel restaurant, la mairie et la salle polyvalente (une signalétique y sera affichée), ainsi que la départementale qui traverse le village, avec les dangers que cela représente. Cet appareil sert à supprimer les activités anarchiques du cœur, afin de permettre une reprise normale du rythme cardiaque (spontanée ou par massage). Il est fait pour être utilisé par tout le monde, même sans notion de secourisme ; il suffit de suivre les instructions données par l'appareil. Il permet, grâce à une utilisation simple d'augmenter les chances de survie d'une personne en arrêt cardio respiratoire

Petit rappel des circonstances et des gestes à faire quant à l'utilisation de ce DAE:

Est considérée en arrêt cardiaque toute personne inconsciente et qui ne respire plus :

- 1- Appeler (ou faire appeler) les secours : le 15 ou le 18 s'il s'agit d'un accident de la circulation
- 2- Masser (pressions énergiques bras tendus au bas du sternum avec une fréquence un peu plus rapide que toutes les secondes)
- 3- Poser le DAE (ou faites le poser par un tiers pendant que vous continuez le massage) et suivre les instructions qu'il vous donnera
- 4- Continuer jusqu'à l'arrivée des secours.

RESPECTEZ LE DAE.... QUELQU'UN POURAIT **EN AVOIR BESOIN POUR VOUS** 









"Le Don Bosco" - 10, av. du Gal-de-Gaulle - 74200 THONON Tél. 04 50 71 65 75 - Fax 04 50 26 18 83

vuagnat-tupin.ag@swisslife.fr n° ORIAS 07006421

# 18 Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année 2017 en phase avec vos désirs les plus chers!

Voici quelques animations concoctées par l'équipe:

### ATELIER D'ÉCRITURE POUR ADULTES ET ADOS

Mercredis 8/02, 1/03, 22/03, 12/04, 3/05, 24/05, 14/06 de 17 h 30 à 19 h.

Objectif: Ecrire et partager ses écrits sans jugement et sans compétition mais bénéficier de la stimulation engendrée par le groupe, dans la bonne humeur et la convivialité.

Françoise Belmain est "le maître du jeu". Parfois un auteur local ou une personne experte dans ce moyen d'expression pourront animer une ou 2 séances.

Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les séances, mais une inscription est souhaitable.

#### **ATELIER "LE PETIT JOURNALISTE"**

Animé par Christian Bolufer : le samedi de 10 h 30 à 12 h toutes les 3 ou 4 semaines environ.

Cet atelier a démarré en novembre avec un petit comité de rédaction de 6 enfants de 10 à 12 ans. Ils ont terminé leur journal : Kenotte N°1, que vous pourrez voir sur les sites internet des communes d'Armoy et Le Lyaud.

Objectif: les enfants s'entendent pour le choix des sujets, les moyens pour l'exprimer, les interviews et la mise en page. Les adultes n'interviennent pas dans ces choix sauf pour les aider à concrétiser leurs décisions.

#### **ATELIERS AUTOUR DU PAPIER**

Kirigami avec Christine Vanhuysse, origami 3D... Samedi 8 avril de 14 h à 17 h. Thème : faune et flore.



### SPECTACLE DE LECTURE THÉÂTRALE ET MUSICALE

en prélude au Festival de Théâtre d'Armoy, mercredi 15 février 18 h : "L'ogrelet" de Suzanne Lebeau avec la Cie Atheca (Philipe Garin, Françoise Sage) et Jean-Claude Reynaud.

Mercredi 8 mars 15 h : les équipes de la bibliothèque et de la ludothèque s'unissent pour offrir aux jeunes enfants des **ANIMATIONS AVEC LES MODULES DE JEUX ET TAPIS À HISTOIRES**, créés par Elodie Balandras et Maud à partir de l'album "Une maison pour quatre" (Gilles Bizouerne, illustrateur Elodie Balandras, éditeur Syros).

D'autres animations sont en gestation pour les mois suivants.

N'hésitez pas à nous contacter au 04 50 70 57 68 ou bibliothequearmoy@wanadoo.fr.

Nous vous rappelons que toutes ces animations sont gratuites.

L'équipe de la bibliothèque d'Armoy offre la possibilté à toute personne d'Armoy et Le Lyaud qui ne peut pas se déplacer, d'apporter à domicile livres, revues et CD du réseau des bibliothèques des Collines du Léman.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, prenez contact avec Martine à la bibliothèque d'Armoy. Nous rappelons que l'inscription est gratuite pour les habitants des 7 communes des Collines du Léman.

#### **AVIS DE RECHERCHE**

Recherchons bénévole voulant partager sa passion (activité manuelle ou autres !) avec les usagers de la bibliothèque !







### **Février**

04/02 **REPAS DANSANT** 

20 h - Club de foot

Salle polyvalente Armoy

FESTIVAL DE THÉÂTRE 17-18-19/02

Salle polyvalente Armoy

FESTIVAL DE THÉÂTRE 24-25-26/02

Salle polyvalente Armoy

28/02 CARNAVAL

> 16 h 30 - Comité des fêtes Salle polyvalente Armoy

### Mars

11/03 REMISE CARTES ÉLECTORALES

**AUX JEUNES INSCRITS EN 2016** 

11 h - Salle polyvalente Armoy

LASAGNES À EMPORTER 15 h 30 à 20 h 24/03

APE - Groupe scolaire

### Avril

08/04 **NETTOYAGE DE PRINTEMPS** 

Rendez-vous 8 h devant la mairie

19/04 **DON DU SANG** 17 h 30 à 20 h

Salle communale du Lyaud



**CÉRÉMONIE MONUMENT AUX MORTS** 08/05

**CONCOURS DE PÉTANQUE** 13/05

14 h - Comité des fêtes

Stade des Pins

**VIDE-GRENIERS/VENTE DE FLEURS** 14/05

APE - Salle polyvalente Armoy

FÊTE DES MÈRES - DÎNER SPECTACLE 19/05

Salle polyvalente Armoy

### Juin

FÊTE DE LA MUSIQUE 24/06

> Comité des fêtes Salle polyvalente Armoy

# État Civil



- RICARD Hugo, Marti, Josep le 4 novembre 2016
- HYACINTHE BARBU Gaston le 19 novembre 2016
- LARCHER Louise, Marie le 1er décembre 2016
- FLORIN Romy, Hannah le 13 décembre 2016

### DÉCÈS

- CHATELLAIN Claudius, Henri, Léon le 26 octobre 2016
- FALVO Italo Germano Vittorio le 30 octobre 2016
- DEGENÈVE Yvonne, Marie le 16 novembre 2016
- BAVOUX Roland, Germain, Charles le 22 novembre 2016



#### MARIAGES

- GURGUL François Jean August et LEDRICH Aline le 15 octobre 2016
- FLORIN Hervé Gabriel Bernard et BOUCHET Julie Jacqueline le 12 novembre 2016

# 20 Infos pratiques

#### C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant la perte d'autonomie (A.P.A.) ou vos soucis liés à l'âge.

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

### **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY**

Heures ouvertures:

Lundi 16 h 45 - 18 h 45 Mercredi 14 h 00 - 17 h 30 Vendredi 16 h 45 - 18 h 45 Samedi 9 h 30 - 11 h 30 Tél. 04 50 70 57 68

# **SIVOM** (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53 Mél : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

### **ÉCOLES**

• École élémentaire :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice: 04 50 70 54 52

• École maternelle :

Madame Valérie VULLIEZ, Directrice: 04 50 26 64 94

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION THONON-AGGLO

Les coordonnées des différents services seront définies prochainement.

#### SIEM (EAU)

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60 Urgences : 06 86 46 06 28

#### **ENEDIS ( DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ )**

08 10 33 32 74 ou 30 74

### **DÉCHETTERIE D'ALLINGES**

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h Le samedi : 8 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30 (horaires d'hiver)

Tél. 04 50 73 98 59

### **NUMÉROS UTILES**

POMPIERS: 18

**SAMU: 15** 

GENDARMERIE: 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier: 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armov:

• Cabinet de Kinésithérapie : Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53

• Orthophoniste:

Marielle Bluteau: 06 45 54 88 53

 Cabinet infirmier d'Armoy : Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer 06 21 21 80 91

Pharmacie d'Allinges: 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges: 04 50 70 50 44

### Vivre ensemble



Pour vos **déchets papier, verre et em-ballages**, utilisez les containers prévus à cet effet sur les points de tri sélectif. Ne laissez rien à côté du container!

**Déchets verts**: ne jetez pas vos résidus de tonte ou de taille de vos haies sur les bas-côtés des chemins et des routes, comme cela est régulièrement constaté (en particulier chemin de la Procession et route du stade). Utilisez la déchetterie d'Allinges .. **Respect des bâtiments publics**: ne pas laisser les jeunes jouer au ballon ou à d'autres jeux contre les bâtiments publics, entraînant des dégradations (volets roulants de la salle polyvalente, portes vitrées des garages municipaux).



**En cas d'enneigement**, il vous revient de dégager les trottoirs le long de votre habitation.



**Chiens**: la divagation des chiens est interdite, trop de chiens errent sur la commune et les sacs d'ordures ménagères sont souvent déchirés.